



## **MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ**

Siège social : Le Bourg,  
63880 Saint Gervais sous Meymont

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2023



**income**

Siège social : 9 allée Evariste Galois 63170 AUBIERE

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

A l'Assemblée Générale,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

La note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe qui fait référence aux subventions Leader.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification des documents adressés aux membres de l'Association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Aubière, le 25 mars 2024,

Le commissaire aux comptes



---

**income**

David PRULIERE

---

## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	91 734	91 734		279	279	100.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	184 798	51 683	133 114	64 011	69 103	107.95	
Immobilisations corporelles en cours	19 259		19 259		19 259		
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	1 000	1 000					
Prêts							
Autres							
<b>Total I</b>	296 790	144 417	152 373	64 290	88 083	137.01	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	12 276	932	11 344	9 901	1 443	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	95 215	10 000	85 215	122 555	37 340	30.47
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	396 528		396 528	279 226	117 302	42.01
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	260 765		260 765	282 128	21 364	7.57
Charges constatées d'avance (2)	26 571		26 571	17 369	9 203	52.99	
<b>Total II</b>	791 356	10 932	780 424	711 179	69 245	9.74	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 088 147	155 349	932 798	775 470	157 328	20.29	

(1) Dont à moins d'un an  
(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres	147 388		187 260		39 872	21.29	
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	44 236		39 872	4 364	10.95	
	<b>Situation nette (sous total)</b>	103 152		147 388	44 236	30.01	
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	206 841		71 136	135 706	190.77	
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	309 993		218 523	91 469	41.86	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	156 899		135 870	21 029	15.48	
	<b>Total III</b>	156 899		135 870	21 029	15.48	
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	496		2 811	2 315	82.37	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	176 510		187 201	10 691	5.71	
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	226 322		204 388	21 934	10.73	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 369		232	1 138	491.53	
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	61 209		26 445	34 763	131.45	
	<b>Total IV</b>	465 906		421 076	44 830	10.65	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	932 798		775 470	157 328	20.29	



(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

404 697      394 631

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	1 207 281	1 120 340	86 941	7.76
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	7 842	7 163	678	9.47
Ventes de dons en nature	654	697	43	6.14
Ventes de prestations de service	292 286	235 176	57 110	24.28
Parrainages	17 166	16 610	556	3.34
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	160 419	185 182	24 764	13.37
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	21 650	31 233	9 583	30.68
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	14 217	18 908	4 692	24.81
<b>Total I</b>	<b>1 721 514</b>	<b>1 615 311</b>	<b>106 203</b>	<b>6.57</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	6 787	5 043	1 744	34.57
Variation de stock	1 443	1 195	249	20.80
Autres achats et charges externes	687 439	673 219	14 220	2.11
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	73 437	67 986	5 452	8.02
Salaires et traitements	756 126	710 725	45 401	6.39
Charges sociales	214 714	190 780	23 934	12.55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 438	21 392	2 045	9.56
Dotations aux provisions	31 029		31 029	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3 011	83	2 928	NS
<b>Total II</b>	<b>1 794 538</b>	<b>1 668 033</b>	<b>126 505</b>	<b>7.58</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>73 024</b>	<b>52 723</b>	<b>20 302</b>	<b>38.51</b>



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 831		1 076		755	70.23
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>1 831</b>		<b>1 076</b>		<b>755</b>	<b>70.23</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 000		1 000	100.00
Intérêts et charges assimilées	3		9		7	72.22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	<b>3</b>		<b>1 009</b>		<b>1 007</b>	<b>99.75</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>1 828</b>		<b>66</b>		<b>1 762</b>	<b>NS</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>71 196</b>		<b>52 656</b>		<b>18 540</b>	<b>35.21</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	24 777		4 098		20 679	504.67
Sur opérations en capital	11 169		9 613		1 556	16.18
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>	<b>35 946</b>		<b>13 711</b>		<b>22 235</b>	<b>162.17</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	8 986		927		8 060	869.71
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	<b>8 986</b>		<b>927</b>		<b>8 060</b>	<b>869.71</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>26 960</b>		<b>12 784</b>		<b>14 175</b>	<b>110.88</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>1 759 291</b>		<b>1 630 098</b>		<b>129 193</b>	<b>7.93</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 803 527</b>		<b>1 669 969</b>		<b>133 558</b>	<b>8.00</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>44 236</b>		<b>39 872</b>		<b>4 364</b>	<b>10.95</b>



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 932 798 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 721 513.91 Euros et dégageant une perte de 44 236 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Au bilan, la créance Leader + s'élève à 317 431.61 € (cette somme était de 203 556.42 € au 31/XII/2022). Sur la période, l'association a enregistré le règlement de 79 954.44 € au titre des années antérieures. Elle a inscrit dans ses comptes, pour des actions et/ou investissements 2023, 193 829.63 € de subventions nouvelles à recevoir. A la date d'arrêté des comptes, l'Association ne dispose pas de date prévue pour le versement des subventions attendues mais est assurée, dès lors que les dossiers seront envoyés, de leur encaissement.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Néant.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 734		
Installations générales agencements aménagements divers	33 964		6 340
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 572		85 922
Immobilisations corporelles en cours			19 259
<b>TOTAL</b>	<b>92 536</b>		<b>111 521</b>
Autres titres immobilisés	1 000		
<b>TOTAL</b>	<b>1 000</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>185 270</b>		<b>111 521</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			91 734	91 734
Installations générales agencements aménagements divers			40 304	40 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			144 494	144 494
Immobilisations corporelles en cours			19 259	19 259
<b>TOTAL</b>			<b>204 057</b>	<b>204 057</b>
Autres titres immobilisés			1 000	1 000
<b>TOTAL</b>			<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>296 790</b>	<b>296 790</b>

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	91 455	279		91 734
Installations générales agencements aménagements divers	1 087	4 612		5 699
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 438	18 547		45 984
<b>TOTAL</b>	<b>28 525</b>	<b>23 159</b>		<b>51 683</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>119 979</b>	<b>23 438</b>		<b>143 417</b>



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	279				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 612				
Matériel de bureau informatique mobilier	18 547				
TOTAL	23 159				
TOTAL GENERAL	23 438				

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	95 215	95 215	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 575	4 575	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 053	6 053	
Divers état et autres collectivités publiques	383 182	383 182	
Débiteurs divers	2 719	2 719	
Charges constatées d'avance	26 571	26 571	
TOTAL	518 315	518 315	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	496	496		
Fournisseurs et comptes rattachés	176 510	176 510		
Personnel et comptes rattachés	117 643	117 643		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 392	91 392		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 267	5 267		
Autres impôts taxes et assimilés	12 020	12 020		
Autres dettes	1 369	1 369		
Produits constatés d'avance	61 209	61 209		
TOTAL	465 906	465 906		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 784			

### Variation des fonds propres

- Affectation du résultat 2022 en fonds associatifs : - 39 872 euros.



### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	62 391	33.33
LOGICIELS	29 343	33.33

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans
Install générales & agenc	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

### Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu. Cette méthode n'a concerné que la partie des stocks acquis par l'association elle même.

S'agissant des stocks repris auprès des autres offices de tourisme, ils l'ont été, par convention, pour une valeur nulle. Ils n'ont donc pas été valorisés au bilan de l'association. Aucune estimation fiable n'a été faite de ces stocks, dont la valeur peut néanmoins être estimée comme non significative.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	450
Autres créances	69 909
Total	70 359

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 028
Dettes fiscales et sociales	141 066
Autres dettes	232
Total	210 325

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 571
Total	26 571
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	61 209
Total	61 209

### Subventions d'équipement

- L'association a aussi inscrit dans ses comptes, en 2023, trois nouvelles subventions d'investissement, pour un montant total de 146 874.62 €, ce dans le cadre de la poursuite de l'équipement numérique de l'association, d'une part (28 124.62 €), et des investissements de phase II, dans les bureaux d'information touristique, d'autre part (118 750 €).

- Le total des subventions d'investissement dont l'association dispose s'élève, au 31/XII/2023, à 221 190.69 €, amorties à hauteur de 14 349.47 €.

- Les comptes 2023 enregistrent 23 438 € d'amortissements et une reprise au résultat des subventions d'investissements de 11 169 €.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -



### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTION PNRLF	34 367
SUBVENTION COM COM DE BILLOM	9 155
SUBVENTION COM COM ENTRE DORE ET ALLIER	13 480
SUBVENTION COM COM AMBERT LIVRADOIS FOREZ	33 000
SUBVENTION COM COM THIERS DORE ET MONTAGNE	23 182
SUBVENTION UNION EUROPEENNE	47 235
Total	160 419

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 050 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 050 euros ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	9 146
55 à 59 ans	6 à 10 ans	9 856
45 à 54 ans	11 à 20 ans	101 848
35 à 44 ans	21 à 30 ans	28 007
moins de 35 ans	plus de 30 ans	8 042
Engagement total		156 899

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à croissane de salaire de 2% par an
- taux de turnover faible
- table de mortalité TH / TF 00-02
- taux d'inflation 2%
- taux d'actualisation 3.17%



	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		156 899	